

Chevaliers de Colomb – Conseil d'État du Manitoba
RAPPORT DE DISTRIBUTION DES DONS (ICCD)

Nom du conseil _____ # _____

Date _____ Période du rapport – **1 juillet 2018 au 30 juin 2019**

Les informations suivantes sont requises par la Commission des loteries de la Province du Manitoba. Vous devez inclure tous les argents, distribués ou non. (ligne 12)

DON FAIT À:

- 1) Église/Paroisse
 - 2) Séminaire/Vocations/Clergé
 - 3) Missions
 - 4) Hôpitaux/Foyers
 - 5) Orphelinats
 - 6) Instruction /Information religieuse
 - 7) Bien-être des enfants
 - 8) Bien-être général
 - 9) Jeunesse.....
 - 10) Éducation/ Bourses
 - 11) Divers
 - 12) Fonds pour distribution prochaine
- TOTAL

Aucun fonds des revenus ICCD ne peuvent être remis avant la réception de ce rapport et votre "Manitoba State Roster - Information Form" au bureau de Conseil d'État du Manitoba.

NE PAS soumettre avant le 1er septembre, 2019.

Les paiements commenceront le 1er novembre, 2019

Veillez s.v.p. faire parvenir au:

**Chevaliers de Colomb Conseil d'État du Manitoba
L01-1311, avenue Portage
Winnipeg, MB R3G 0V3**

Signature du Grand Chevalier

Signature du Secrétaire financier

À l'usage du Conseil d'État seulement

du chèque _____

Émis le _____

\$ _____